

Conditions d'éligibilité liées à l'emploi pour Medicaid

Ce qu'il faut savoir dès maintenant et comment s'y préparer

À compter de janvier 2027, de nouvelles obligations en matière d'emploi imposées par le gouvernement fédéral concerneront certaines personnes bénéficiant de la couverture Medicaid.

Pour se conformer aux nouvelles exigences de Medicaid, les personnes concernées doivent fournir des justificatifs attestant qu'elles travaillent, participent à un programme de formation professionnelle, exercent une activité bénévole ou suivent des études à raison d'au moins 80 heures par mois, ou encore que le revenu mensuel de leur foyer s'élève à au moins 580 dollars.

Vous pouvez être dispensé des obligations en matière d'emploi si :

- Vous êtes enceinte ou avez accouché au cours des 12 derniers mois
- Êtes-vous le parent, le tuteur ou la personne en charge d'un enfant de moins de 14 ans ou d'une personne en situation de handicap ?
- Être en situation de handicap, au sens des critères d'éligibilité au revenu supplémentaire de sécurité (SSI)
- Vous avez des besoins médicaux particuliers ou souffrez de troubles de santé mentale qui limitent considérablement votre capacité à travailler
- Suivent un programme de traitement contre la toxicomanie ou l'alcoolisme
- Sont bénéficiaires du programme SNAP (coupons alimentaires) et soumis aux obligations de travail prévues par ce programme
- Sont bénéficiaires du programme TANF (aide financière) et respectent les obligations professionnelles prévues par ce programme
- Avoir été libéré de prison au cours des 90 derniers jours
- Bénéficient de soins en hospitalisation dans un hôpital, un établissement de soins infirmiers, un établissement de soins intermédiaires ou un établissement similaire

Consultez la liste complète des dérogations sur la page Web « Stay Covered » du site New York State of Health à l'adresse suivante : info.nystateofhealth.ny.gov/stay-covered.

Le Département de la santé de New York met à disposition des ressources destinées à aider les New-Yorkais, notamment des conseillers qui peuvent répondre à vos questions et vous aider à remplir les nouvelles conditions requises pour conserver votre couverture Medicaid ou tout autre régime d'assurance.

Pour parler à un représentant du Département de la santé de New York, appelez le 347-665-0214 ou rendez-vous sur nyc.gov/healthcoverage et cliquez sur « Formulaire de demande de renseignements sur l'assurance maladie ».

Si vous bénéficiez de la couverture Medicaid

1. **Découvrez si ces nouvelles exigences s'appliquent à vous.** Si vous avez entre 19 et 64 ans, vous pourriez être concerné.
2. **Veillez à mettre à jour vos coordonnées** sur la plateforme « New York State of Health Marketplace ». Si vous ne savez pas comment accéder à votre compte sur le Marketplace, un conseiller du Département de la santé de New York peut vous aider.
3. **Consultez les messages officiels publiés par la plateforme « New York State of Health Marketplace ».** Ces messages peuvent contenir des informations importantes sur la manière de conserver votre couverture. Portez une attention particulière aux avis de renouvellement. Si vous bénéficiez déjà de Medicaid, vous pourriez être tenu de respecter ces règles relatives aux obligations de travail à compter des renouvellements de mars 2027.
4. **Pensez à communiquer des informations sur résultats financiers.** La plateforme « New York State of Health Marketplace » s'associe à une entreprise appelée Truv afin d'accéder aux données relatives aux fiches de paie, ce qui facilitera la vérification du respect des obligations professionnelles liées à Medicaid. Pour en savoir plus sur l'inscription à Truv, rendez-vous sur info.nystateofhealth.ny.gov/truv.
5. **Continuez à vous faire soigner.** Vous devez continuer à consulter votre professionnel de santé lorsque vous avez besoin de soins. Si vous avez des doutes concernant votre couverture actuelle, consultez votre compte sur la plateforme « New York State of Health Marketplace », contactez un conseiller au 347-665-0214 ou adressez-vous à votre prestataire de soins.
6. **Sachez où trouver de l'aide.** Si vous recevez un avis de non-conformité ou si vous avez besoin d'aide pour le renouvellement de votre couverture Medicaid, appelez le Département de la santé de la ville de New York au 347-665-0214 ou rendez-vous sur nyc.gov/healthcoverage et cliquez sur « Formulaire de demande de renseignements sur l'assurance maladie ».
7. **Il existe des solutions en matière de santé, quelle que soit votre couverture.** Même si vous perdez votre couverture Medicaid, il existe à New York des solutions pour bénéficier de soins de santé abordables destinées aux résidents non assurés, quel que soit leur statut migratoire ou leur capacité à payer. Vous pouvez bénéficier de services de santé à faible coût ou gratuits dans un établissement NYC Health + Hospitals près de chez vous, en vous rendant sur le site nycare.nyc ou en appelant le 646-692-2273 ou le **311**. Vous pouvez également trouver le centre de santé communautaire le plus proche de chez vous en vous rendant sur findahealthcenter.hrsa.gov.

Restez informé. Rendez-vous sur nyc.gov/healthcoverage pour obtenir les dernières informations.